



SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA VIE SOCIALE

Le SAVS de l'APSAH est un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale, établissement médico-social entrant dans le champ d'application des lois 2002-2 rénovant l'Action Sociale et Médico-sociale et 2005-102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Il accompagne les personnes adultes, en situation de handicap, dans les actes de la vie quotidienne afin de favoriser et de développer leur autonomie ainsi que leur insertion sociale.

Il fait partie du Pôle Travail Adapté de l'APSAH qui comprend également les établissements suivants :

- Etablissement d'Accueil Non Médicalisé (anciennement Foyer d'Hébergement pour travailleurs d'ESAT, Foyer de Vie en internat pour retraités d'ESAT ou personnes handicapées vieillissantes, Accueil de Jour pour toute personne en situation de handicap vivant à domicile et ayant besoin d'un accompagnement en journée).
- Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) qui permet la réinsertion sociale et professionnelle des adultes en situation de handicap grâce à un environnement adapté et des conditions de travail aménagées.

Ces établissements apportent, pour les usagers qui le souhaitent, une complémentarité d'accompagnement dans leur parcours de vie en dehors du temps de travail à l'ESAT.

Le suivi proposé par le SAVS est avant tout un accompagnement sur mesure, réalisé à la demande dont le but est de favoriser, développer ou maintenir l'autonomie des personnes dans les actes de vie quotidienne. La priorité est d'être présent quand le besoin s'en fait sentir, en respectant la sphère privée de chacun.

Les accompagnements réalisés sont déterminés dans le cadre de l'élaboration d'un Projet d'Accompagnement Personnalisé.



AGRÉMENT

Le SAVS, créé le 1er Juillet 2006, a une capacité d'accompagnement de 24 usagers dans le cadre d'une file active, arrêtée à 36 personnes maximum. Son fonctionnement est placé sous l'Autorité de Tarification et de Contrôle du Conseil Départemental de la Haute-Vienne.

CONDITIONS D'ADMISSION

- avoir plus de 18 ans
- être reconnu en situation de handicap
- bénéficier d'une notification de décision d'orientation de la CDAPH* vers un SAVS.

**commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées*





MISSIONS

- **Accompagner** les personnes en situation de handicap vivant à domicile dans leur vie quotidienne.
- **Être à l'écoute et aider** à la mise en œuvre de leur projet de vie, social comme professionnel.
- **Favoriser et développer** toute démarche d'autonomie et d'insertion sociale.
- **Proposer des actions éducatives** dans les domaines économique, social et familial.
- **Permettre aux personnes d'accéder à leurs droits**, prévenir ou gérer les difficultés de la vie quotidienne.
- **Apporter les informations et les conseils** nécessaires en matière de budget, de consommation, d'alimentation, de santé et de logement.
- **Soutenir l'usager** dans ses relations avec son environnement familial et lui proposer un accompagnement à la parentalité.
- **Apporter le soutien psychologique** nécessaire : écoute, dialogue.



MOYENS

Le SAVS est implanté administrativement dans les locaux de l'EANM, 8 rue de la Rochefoucauld à Limoges.

Trois personnels éducatifs, disponibles du lundi au samedi, assurent un accompagnement personnalisé, adapté aux besoins de chaque personne.

Les rencontres avec l'équipe du SAVS se font soit dans les locaux de l'EANM, soit au domicile selon les modalités définies avec chacune. Les personnels éducatifs accompagnent aussi régulièrement les personnes dans le cadre de démarches extérieures (démarches administratives ou médicales, repérage d'itinéraire, achats divers...).

L'accompagnement se fait à la demande et en fonction du rythme de chacun, de manière régulière ou ponctuelle.



CONTACT

Service d'accompagnement à la vie sociale

8 rue de la Rochefoucauld - 87100 LIMOGES

Tél : 05.55.37.05.05

Courriel : savs@apsah.asso.fr

Web : <https://www.apsah.asso.fr/>

Directeur du Pôle Travail Adapté : Chrystèle BARRET

Responsable des Hébergements : Laure BALDE